

## Pétitions

## M. ALTHOUSE—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

**M. Vic Althouse (Humboldt-Lake Centre):** Monsieur le Président, au nom des habitants de Nipawin-Craik River-Choiceland, en Saskatchewan, je voudrais présenter une pétition, à l'honorable Chambre des communes en Parlement assemblée. Les soussignés, habitants de la province de la Saskatchewan, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté, pour présenter un grief commun. Les pétitionnaires déclarent humblement que les taux qui remplaceront le tarif du Corbeau coûteront cinq fois plus cher que ledit tarif du Corbeau et qu'ils seront encore plus élevés en 1990, que de pareilles hausses surviennent alors que le prix du grain se vend au cours de 1974 et qu'il est démontré, par des calculs détaillés, qu'un tarif qui est cinq fois plus élevé que le tarif du Corbeau va coûter \$564,600 par année de plus à la localité de Nipawin en paiements supplémentaires pour le transport du grain, paiements qui seraient demeurés autrement au niveau du coût réel des expéditions de grain au cours de la campagne agricole de 1980-1981. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au Parlement du Canada de maintenir le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau pour toujours comme le leur garantissait la loi actuellement en vigueur. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

## M. HARGRAVE—ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

**M. Bert Hargrave (Medicine Hat):** Monsieur le Président, j'ai en main une pétition signée par 34 habitants de la ville de Vancouver. A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée: les soussignés souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter à l'honorable Chambre des communes ici réunie un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens, qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible, et que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales à l'échelon fédéral; à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

● (1700)

## M. McDERMID—LES RÉPERCUSSIONS D'UNE MESURE LÉGISLATIVE SUR LES MINEURS DES GISEMENTS AURIFÈRES DU YUKON

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Monsieur le Président, j'ai ici une autre pétition signée par des citoyens de Victoria, en Colombie-Britannique, de Whitehorse, au Yukon, et de Lake Labarge, dont un certain nombre sont eux-mêmes des mineurs exploitant des placers. La pétition s'adresse à l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, principalement du Yukon et de certaines autres régions du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède, attendu que la survie des mineurs

exploitant des placers au Yukon est menacée par des modifications injustes aux lois et règlements proposées par le gouvernement fédéral. Attendu que ces changements aux lois et règlements proposés par le gouvernement fédéral pourraient entraîner la ruine de l'industrie minière de l'exploitation des placers. A ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de refuser d'adopter tout projet de loi qui menacerait davantage la sécurité d'emploi au Yukon, au moment où le taux de chômage atterrant et sans précédent au Yukon est une menace pour la qualité de la vie dans les collectivités du Nord. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

## M. FORRESTALL—ON DEMANDE DES ÉLECTIONS GÉNÉRALES

**M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est):** Monsieur le Président, je désire également présenter une pétition. Il se peut que je veuille en présenter une autre. Que les députés sachent au moins que les Canadiens sont maintenant sortis de la Grenade et sont plus ou moins en route vers la Barbade.

A l'honorable Chambre des communes du Canada, en Parlement assemblée, les soussignés, citoyens du Dominion du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit séculaire et incontesté de présenter un grief commun, convaincus que votre honorable assemblée saura y porter remède. Les soussignés déclarent humblement: attendu que le gouvernement du Canada n'inspire plus confiance à ses citoyens; attendu qu'il faut remédier à cette situation le plus tôt possible; attendu que le meilleur moyen de le faire consisterait à déclencher immédiatement des élections générales au niveau fédéral, à ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour rétablir la confiance des citoyens dans le gouvernement du Canada. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

Cette pétition est signée par 38 citoyens de la province de Colombie-Britannique.

## M. SARGEANT—LE MAINTIEN DU TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU

**M. Terry Sargeant (Selkirk-Interlake):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition au nom d'un certain nombre d'agriculteurs de la Saskatchewan. Elle s'adresse à l'honorable Chambre des communes, en Parlement assemblée. Les soussignés, citoyens du Canada, souhaitent se prévaloir de leur droit de présenter un grief et déclarent humblement que les agriculteurs de l'Ouest ont déboursé 131 millions de dollars au cours de la campagne agricole de 1981-1982, en payant le tarif-marchandises du Nid-de-Corbeau, pour faire transporter leur grain vers les marchés d'exportation. Ces exportations ont apporté 6.3 milliards de dollars à notre balance commerciale, et les soussignés estiment que cela représente une contribution équitable des agriculteurs à l'essor économique du pays et n'ont l'intention de payer que le tarif du Nid-de-Corbeau sans modification. À ces causes, vos pétitionnaires demandent humblement qu'il plaise au Parlement de maintenir le tarif statutaire actuel de transport des céréales. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.